12 Mars 2016

Réunion de concertation sur la révision du PLU de Biot Atelier 4 : Hiérarchisation des enjeux

Dans le cadre de l'élaboration de la révision du PLU de la commune de Biot, la Ville a souhaité concerter les habitants pour renforcer le diagnostic de territoire enrichir le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), pièce centrale du PLU.

Quatre ateliers ont été organisés les vendredi 04 et 11 mars et le samedi 05 et 12 mars 2016 sur une durée de 4 heures. Dans un premier temps, les habitants étaient réunis pour travailler sur quatre thématiques distinctes du diagnostic territorial.

Dans un deuxième temps, les habitants étaient réunis pour travailler autour de deux ateliers de hiérarchisation

- la définition et la hiérarchisation des principaux enjeux du diagnostic,
- la définition et la hiérarchisation des ambitions et des objectifs du PADD.

Le premier atelier concernant la hiérarchisation a suivi le déroulé suivant :

Présentation:

• Présentation rapide de la procédure du PLU et du déroulé des ateliers en début des ateliers ;

- Matériel distribué :

- Mur général
- Ambitions
- Vignettes avec des propositions d'actions
- Durée des ateliers : 4h00

- Déroulement des ateliers:

- L'ensemble des participants composent 2 ou 3 groupes de 10 /12 personnes. Chaque atelier dispose d'un mur (feuille traceur) composé des colonnes représentant les thématiques principales et des vignettes enjeux ou objectifs à sélectionner/compléter/hiérarchiser.
- Les personnes présentes devaient choisir des ambitions et les hiérarchiser selon leur priorité. Ces ambitions pouvaient être conservées ou reformulées.

Plusieurs ambitions ont été proposées :

- **Biot, ville performante**: ville qui s'adapte au contexte de changement climatique par une politique de développement durable, d'engagement dans la transition énergétique et la production d'énergies renouvelables.
- **Biot, ville résiliente :** ville qui a la capacité de s'adapter aux évènements naturels afin de limiter les effets des catastrophes et de retrouver un fonctionnement normal le plus rapidement possible.
- **Biot, ville solidaire** : ville qui tente de répondre aux besoins de toutes les catégories de population (catégories sociales, socio-professionnelles, multigénérationnelles...) ;
- **Biot, ville active :** ville qui encourage le développement économique et la création d'emplois.
- **Biot, ville verte :** ville qui prend en compte les problématiques environnementales et la protection des espaces naturels et qui tente d'y répondre de manière durable.
- **Biot, ville accueillante :** ville qui, de par sa qualité de vie et son environnement, ses équipements et espaces publics... attire les populations et est agréable à vivre.
- **Biot, ville compacte :** ville qui considère l'espace comme une ressource rare qu'il convient d'économiser.

Chaque atelier a dû trier les actions correspondant aux quatre thématiques abordées pendant les trois ateliers précédents.

- Restitution : Un croisement des différents panneaux a eu lieu entre les groupes.

Ci-dessous sont inscrites en gras les modifications des actions proposées.

Personnes présentes :

Etait présent l'ensemble des habitants de Biot volontaires pour la participation à la concertation. Madame le Maire, Guilaine DEBRAS ; Mme Gisèle GIUNIPERO, Adjointe déléguée à l'urbanisme au logement et à l'environnement et Mme Diane MICHARD, Responsable Aménagement, Développement Economique et Durable étaient présentes pour apporter des compléments d'informations mais ne participaient pas aux débats Le bureau d'études Citadia Conseil encadrait les débats.

Gro	oupe 1			
	Ambition 1:	Ambition 2 :	Ambition 3:	Ambition 4 :
	Biot, ville active : ville qui encourage le développement économique et la création d'emplois.	Biot, ville accueillante: ville qui, de par sa qualité de vie et son environnement, ses équipements et espaces publics attire les populations et est agréable à vivre.	Biot, ville résiliente : ville qui a la capacité de s'adapter aux évènements naturels afin de limiter les effets des catastrophes et de retrouver un fonctionnement normal le plus rapidement possible.	Biot, ville performante: ville qui s'adapte au contexte de changement climatique par une politique de développement durable, d'engagement dans la transition énergétique et la production d'énergies renouvelables.
Economie	 Mener une politique en faveur des nouvelles pratiques de travail: espaces de co-working, télétravail Diversifier l'offre d'emplois pour répondre aux besoins des locaux; Soutenir des activités alternatives à la technopole de Sophia Antipolis pour diversifier l'économie locale; Palier à la fracture numérique sur Sophia et le reste de la commune; 	 Valoriser et diversifier les zones d'activités de la commune : accessibilité, lisibilité (village); Redynamiser le village par une offre commerciale diversifiée et de qualité; Mener une politique en faveur de l'artisanat : créer un pôle d'artisanat fédérateur qui regroupe un lieu d'hébergement pour les artistes, des espaces d'exposition, de vente, de formation; 	- Reconquête de l'activité agricole : valorisation des productions locales et des circuits courts (sur les zones inondables);	- Reconquête de l'activité agricole (circuit court/ Productions locales)
Déplacement	 Permettre un accès motorisé des parkings vers le village (ascenseur, tapis roulant); Développer un réseau de transports en commun avec des itinéraires et des fréquences plus adaptés aux besoins des Biotois; Coordonner les horaires des bus avec celles des trains et mettre en œuvre les conditions d'une intermodalité efficace; Désenclaver les quartiers et créer de nouvelles connexions 	 Aménager et anticiper le développement des voiries préalablement aux projets d'urbanisation et de création de logements Aménager confortablement les arrêts de bus (abris, sièges) pour faciliter l'usage des transports en commun aux personnes âgées; Redonner une accessibilité publique des chemins communaux qui sont ou mal entretenus 		 Créer des connexions douces (pistes cyclables et chemine ments piéton) entre les différents quartiers; Aménager des pistes cyclables sécurisées entre Biot village et la gare SNCF de Biot; Créer un parking relais sécurisé pour les voitures et les vélos à proximité de la gare SNCF de Biot;
Habitat		 Encourager la réhabilitation sur le parc de logements vieillissant du village Aménager des espaces publics de qualité et attractifs; Maintenir l'offre d'équipements de santé; Renforcer l'offre d'équipements sportifs et culturels; (salle polyvalente, jard ins d'enfants, terrains de jeu x) Adapter l'offre des logements aux besoins des habitants: des grands logements pour les familles, des petits logements pour le desserrement des ménages; Maîtriser la densification et l'urbanisation du territoire; Créer des logements collectifs pour répondre à la demande en logements (limités en hauteur dans l'ensemble de la commune) 	- Adapter les logements au risque inondation ;	 Encadrer la croissance démographique pour une stabilisation de la population actuelle; Créer des éco-quartiers et renforcer la performance énergétique des logements; Valoriser la diversité des quartiers, diversité des formes d'habitat;

Préserver les perspectives paysagères et panoramas que contribuent à la richesse de Biot et à son cadre de vie Faire respecter les préconisations du Règlement Local de Publicité pour améliorer les entrées de ville; Protéger la trame verte et préserver les corridors de biodiversité, c'est-à-dire les espaces de connexion entre les réservoirs de biodiversité : haies, bandes enherbées le long des cours d'eau, sentiers, bosquets	PPRI - Prendre en compte les différents risques qui touchent la commune (inondation, incendie, industriel) et développer de la prévention et de la formation auprès des habitants - Protéger la trame verte et préserver les corridors de biodiversité,
---	---

Gro	oupe 2			
	Ambition 1:	Ambition 2 :	Ambition 3:	Ambition 4:
	Biot, ville active: ville qui encourage le développement économique et la création d'emplois Biot, ville accueillante: ville qui, de par sa qualité de vie et son environnement, ses équipements et espaces publics attire les populations et est agréable à vivre	Biot, ville résiliente: ville qui a la capacité de s'adapter aux évènements naturels afin de limiter les effets des catastrophes et de retrouver un fonctionnement normal le plus rapidement possible. Biot, ville verte: ville qui prend en compte les problématiques environnementales et la protection des espaces naturels et qui tente d'y répondre de manière durable.	Biot, ville rationnelle: ville qui considère l'espace comme une ressource rare qu'il convient d'économiser.	Biot, ville solidaire : ville qui tente de répondre aux besoins de toutes les catégories de population (catégories sociales, socio-professionnelles, multigénérationnelles);
Economie	 Redynamiser le village par une offre commerciale diversifiée et de qualité (façade) Palier à la fracture numérique entre Sophia et le reste de la commune; Créer une signalétique visuelle qui indique mieux la localisation du village et aménager une rue passante continue et agréable à fréquenter; Diversifier l'offre d'emplois pour répondre aux besoins des moins qualifiés (dvt commerces, artisanat, service à la personne) Mener une politique en faveur de l'artisanat : créer un pôle d'artisanat fédérateur qui regroupe un lieu d'hébergement pour les artistes, des espaces d'exposition, de vente, de formation; Mener une politique en faveur des nouvelles pratiques de travail : espaces de co-working, télétravail; 	- Reconquête de l'activité agricole : circuits courts ;	- Engager une politique foncière publique pour permettre de modérer les loyers et favoriser l'implantation de nouveaux commerces ;	
Deplacement	 Redéfinir une politique de stationnement sur le village; Sécuriser les circulations piétonnes par la création de trottoirs dans toute la ville; Développer un réseau de transports en commun avec des itinéraires et des fréquences plus adaptés aux besoins des Biotois Coordonner les horaires des bus avec celles des trains et mettre en œuvre les conditions d'une intermodalité efficace; Créer un parking relais sécurisé pour les voitures et les vélos à proximité de la gare SNCF de Biot Permettre un accès motorisé des parkings vers le village (funiculaire) 	- Redonner une accessibilité publique des chemins communaux qui peuvent être privatisés ou mal entretenus;	 Aménager des pistes cyclables sécurisées entre Biot village et la gare SNCF de Biot; Aménager et anticiper le développement des voiries préalablement aux projets d'urbanisation et de création de logements; Créer des connexions douces (pistes cyclables et cheminements piéton) entre les différents quartiers; Aménager des pistes cyclables sécurisées entre Biot village et Sophia Antipolis. 	- Aménager confortablement les arrêts de bus (abris sièges) pour faciliter l'usage des transports et commun aux personnes âgées;

- Renfor culture sentier	rcer l'offre d'équipements de santé rcer l'offre d'équipements sportifs et els (espace des arts, pistes cyclable r le long de la brague); iller sur la question des logements ts	 Ne plus construire du tout en zone inondable (adaptation en fonction du risque); Adapter les logements aux risques naturels. 	 Diversifier la typologie des logements : de l'habitat collectif et de l'habitat pavillonnaire, afin de réduire la consommation d'espaces naturels ; Encadrer la croissance démographique pour une stabilisation de la population actuelle ; Aménager des espaces publics de qualité et attractifs ; Maîtriser la densification et l'urbanisation du territoire ; Créer des éco-quartiers et renforcer la performance énergétique des logements 	 Encourager le renouvellement urbain sur le parc de logements vieillissant du village; Poursuivre le rattrapage de l'offre en logements locatifs intermédiaires et sociaux et encourager la mixité sociale; Créer des logements collectifs pour répondre à la demande en logements; Privilégier la mixité intergénérationnelle: faciliter le parcours résidentiel des jeunes, adapter les logements aux personnes âgées Adapter l'offre des logements aux besoins des habitants: des grands logements pour les familles, des petits logements pour le desserrement des ménages
panora et à so - Faire Règler	ever les perspectives paysagères et amas qui contribuent à la richesse de Biot en cadre de vie ; respecter les préconisations du ment Local de Publicité pour améliorer trées de ville ;	 Prendre en compte les différents risques qui touchent la commune (inondation, incendie, industriel) et développer de la prévention et de la formation auprès des habitants; Rendre la commune insensible au risque inondation en effectuant un travail intercommunal en amont et en aval sur les questions de la rétention d'eau, du ruissellement et de l'évacuation des eaux; Redonner une accessibilité publique des chemins communaux qui peuvent être privatisés ou mal entretenus (sentier piétons); Entretenir les espaces verts privés et publics pour lutter contre le risque incendie; faire respecter la loi sur l'obligation de débrouss aille ment; Adapter l'urbanisation de façon à préserver les espaces naturels et à lutter contre l'imperméabilisation des sols; Préserver la biodiversité et les espaces naturels existants; Inciter les populations à intervenir de manière individuelle sur la question du ruissellement: bassins de rétention individuels (autre solutions: eaux de pluies; éviter le bétonnage) Encourager l'utilisation d'énergies renouvelables et engager la commune dans la transition énergétique; Redonner au lit de la Brague son caractère naturel et ne pas bétonner ses alentours. 	- Protéger la trame verte et préserver les corridors de biodiversité, c'est-à-dire les espaces de connexion entre les réservoirs de biodiversité : haies, bandes enherbées le long des cours d'eau, sentiers, bosquets ;	- Etablir des jardins familiaux sur les futures zones rouges du PPRI ;

Gr	oupe 3			
0.	Ambition 1:	Ambition 2:		Ambition 3:
	Biot, commune ouverte et innovante (économie)		n compte les problématiques environnementales	Biot, commune solidaire et résiliente: ville qui a la capacité de s'adapter aux évènements naturels afin
	Art, numérique, technologie	et la protection des espaces naturels et qui ter		de limiter les effets des catastrophes et de retrouver un fonctionnement normal le plus rapidement possible
Economie	commerces (ou activités diverses : art/sport); - Mener une politique en faveur des nouvelles pratiques de travail : espaces de co-working, télétravail; Reconquête de 1	°activité agricoles oductions locales et	Rendre la commune insensible au risque effectuant un travail intercommunal en amoi les questions de la rétention d'eau, du rui l'évacuation des eaux; Inciter les populations à intervenir de man sur la question du ruissellement : bassis individuels; Prendre en compte les différents risques commune (inondation, incendie, industriel) ela prévention et de la formation auprès des ha	ont et en aval sur issellement et de nière individuelle ins de rétention qui touchent la et développer de nabitants ;
Déplacement	 Permettre un accès motorisé des parkings vers le village; Créer un parking relais sécurisé pour les voitures et les vélos à proximité de la gare SNCF de Biot; 			 Aménager et anticiper le développement des voiries préalablement aux projets d'urbanisation et de création de logements; Aménager des pistes cyclables sécurisées entre Biot village et la gare SNCF de Biot (piétons et différents quartiers); Développer un réseau de transports en commun avec des itinéraires et des fréquences plus adaptés aux besoins des Biotois; Sécuriser les circulations piétonnes par la création de trottoirs;
Habitat	-	- Habiter avec la zone inondable		 Renforcer l'offre d'équipe ments de santé dans le village; Encourager le renouvellement urbain sur le parc de logements vieillissant du village; permanent, air bnb); Renforcer l'offre d'équipe ments sportifs et culturels à proximité des écoles; Créer des logements collectifs pour répondre à la demande en logements / Atteindre les objectifs de la loi SRU
Environnement	renouvelables et e transition énergétiq	- Protéger la trame verte et préserver les corridors de biodiversité, c'est-à-dire les espaces de connexion entre les réservoirs de biodiversité : haies, bandes enherbées le long des cours d'eau, sentiers, bosquets ; - Préserver la biodiversité et les espaces naturels existants ; - Préserver les perspectives paysagères et panoramas qui contribuent à la richesse de Biot et à son cadre de vie ; - Redonner une accessibilité publique des chemins communaux qui peuvent être privatisés ou mal entretenus.		